



CERTIFICATION EN ACTUARIAT //SOA//

Un actuare est un expert qui utilise des théories de probabilités, de statistiques et de mathématiques financières pour apporter des solutions à des questions concernant la création de valeurs, la prise de participation, la rentabilité immédiate et future, la tarification de risques, la détermination du passif et de son investissement approprié, la politique de souscription.

BUT DE LA FORMATION : Appliquer les sciences pour évaluer, planifier et contrôler le risque

- Une certification en actuariat spécialisé dans 5 secteurs d'activités : les assurances de personnes, les assurances de dommages, les risques financiers, les risques collectifs et les régimes de retraite ;
- La possibilité d'un stage professionnel en milieu de travail crédité et rémunéré à la fin de la 2^e année ;
- Une excellente préparation pour plusieurs des examens de l'association professionnelle américaine qu'est la *Society of Actuaries*
- Un diplôme dont la réputation dépasse nos frontières, avec des finissants œuvrant sur les cinq continents ;

PROGRAMME D'ETUDE

Cette formation vous donnera les outils qui feront de vous un spécialiste de la planification et de la protection contre certains risques. D'une part, vous acquerez une connaissance étendue et approfondie des mathématiques, de la statistique, des probabilités, de l'informatique, de l'analyse et du traitement du risque. D'autre part, vous vous familiariserez avec les dimensions économique, légale et comptable de la profession. En plus d'acquérir des concepts et des principes de base, vous développerez les habiletés générales pour exercer la profession, telles que la résolution de problèmes, la créativité, le sens éthique, l'autonomie, l'efficacité ainsi que l'aptitude à communiquer.

Durant la dernière année d'études, vous aurez la possibilité d'axer plus particulièrement votre formation vers les risques de la vie, les risques de dommages (incendie, accidents et risques divers), les risques financiers, les risques collectifs ou les régimes de retraite.

LES AVANTAGES DE LA CERTIFICATION

- * Vous permet de devenir un actuare ou un financier agréé, et travailler dans n'importe quel aspect de la finance ou de l'assurance et Meilleures perspectives d'emploi.
- * Assure à l'employeur que vous avez les compétences nécessaires pour accéder à des postes de gestion supérieurs.
- * Non seulement les candidats acquièrent des connaissances spécialisées en finance et comptabilité,
- * Différents stages au département comptable et finance permettent de conforter vos connaissances théoriques et une envie d'y évoluer. Ce stage apporte le côté opérationnel nécessaire pour évoluer rapidement dans un secteur très « pointu ».

CONDITION D'ADMISSION :

- Détenteur du baccalauréat série C ou D, série G2 et du GCE /A- level avec moyenne en mathématiques
- Porteurs du grade de DEUG, BTS, DUT ou Licence de l'enseignement supérieur privé ou public
- Photocopie Acte de naissance ou CNI et une photos 4 x 4 et CV
- Fiche d'inscription dûment remplie (à retirer auprès de l'administration de l'école IPC)
 - les examens internationaux seront fonction du calendrier de la SOA
 - **Durée de la formation** : 36 mois (24 mois de formation et 12 mois de Stage)

Frais d'inscription : 75 000 francs

Frais de formation : 650 000 francs /an